



AXELLE LEMAIRE
SECRETARE D'ETAT AU NUMERIQUE
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

LOUIS SCHWEITZER
COMMISSAIRE GENERAL
A L'INVESTISSEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 5 octobre 2015
N° 877



**Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique
lance un nouvel appel à projets pour soutenir les
technologies innovantes en matière de protection de la vie privée**

Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du numérique et Louis SCHWEITZER, commissaire général à l'investissement, **annoncent le lancement d'un nouvel appel à projets¹ du Programme d'investissements d'avenir (PIA) pour soutenir les technologies innovantes en matière de protection de la vie privée.**

Cet appel à projets pourra mobiliser jusqu'à 10 M€ de financements du PIA. Il permettra de soutenir les projets des entreprises innovantes dans trois domaines :

- Les techniques d'anonymisation des données personnelles
- La protection de la vie privée dans les objets connectés
- Les architectures innovantes en matière de protection de la vie privée, comme les architectures distribuées

Cette initiative s'inscrit dans la démarche gouvernementale de financement de l'innovation et de la recherche et développement dans le « cœur de filière » numérique. Il s'agit de cibler les technologies clés pour l'économie numérique de demain (cloud computing, big data, simulation, cybersécurité).

¹ Publié à l'adresse :

http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/10/cahier_des_charges_aap_pdp_151002_vf.pdf



Avec cet appel à projets, le gouvernement souhaite encourager les bonnes pratiques technologiques en matière de respect de la vie privée et soutenir les entreprises, PME et start-ups qui développent des solutions dans ce domaine. Il souhaite également répondre aux attentes de nos concitoyens pour des technologies plus respectueuses de la vie privée.

Axelle LEMAIRE a fait un déplacement lundi 5 octobre auprès de la société Dashlane, start-up créée en 2011 qui développe un gestionnaire d'identité et de mots de passe sécurisé utilisé par 3 millions d'internautes partout dans le monde.

Par ailleurs, la secrétaire d'Etat a annoncé la signature d'une charte avec les principaux opérateurs français pour sécuriser les échanges d'email entre leurs services de messagerie électronique. Cette signature aura lieu dans les prochains jours.

Contacts presse :

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : Aurélien PEROL - Tél. 01 53 18 44 50

sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr